

**DETERMINATION DU PRIX DE LA BAGUE 2013**

A) Préambule

Par le présent préambule, nous souhaiterions rappeler aux dirigeants de la Royale Fédération Colombophile Belge les éléments qui, depuis 2010, nous servent à déterminer le prix de la bague :

- Le prix de la bague sera basé sur un budget qui aura été approuvé par l'Assemblée Générale ;
- Le prix de la bague sera réalisé annuellement en septembre ;
- Le budget sera corrigé par les derniers éléments significatifs qui s'écartent du budget et qui apparaissent dans les comptes le jour de leur fixation.

B) Le tableau ci-après, exposé en 2010, détermine les prévisions sur quatre années de l'augmentation, la rétrocession actée aux membres par une diminution du prix de la bague et la réserve ainsi constituée.

<b>ANNEE</b>	<b>AUGMENTATION</b>	<b>RETROCESSION</b>	<b>RESERVE</b>
2011	+ 250.000	100.000	150.000
2012	+ 235.000	100.000	135.000
2013	+ 225.000	100.000	125.000
2014	+ 215.000	100.000	115.000
<b>TOTAL</b>	<b>925.000</b>	<b>400.000</b>	<b>525.000</b>

## Determination du prix de la bague 2013

Charges d'exploitation	2.126.900,00
Amortissements	125.000,00
Charges financières	3.000,00
<b>Total des charges</b>	<b>2.254.900,00</b>
Cotisations	485.000,00
Autres produits d'exploitations	690.530,00
Produits financiers	6.600,00
<b>Total des produits</b>	<b>1.182.130,00</b>
<b>Coût total de l'activité bagues à supporter</b>	<b>1.072.770,00</b>
<b>Nombre de bagues espéré</b>	<b>1.325.000,00</b>
<b>Prix moyen d'une bague</b>	<b>0,81</b>